

Enseignement moral et civique et interdisciplinarité

21 et 28 janvier 2017

Plan de la formation

1) Rappel – les Instructions Officielles

2) Les méthodes et démarches en EMC

et plus particulièrement le débat à visée philosophique

PAUSE

3) Enseignement moral et civique et littérature de jeunesse

4) Enseignement moral et civique et EPS

1) Les Instructions Officielles

Principes généraux :

- L'éducation morale et civique n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école : elle commence dans la famille. L'EMC porte sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique.
- L'enseignement de l'EMC a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Cela suppose une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves.
- Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.

L'EMC a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Il met en œuvre 4 principes :

- le principe d'autonomie = penser et agir par soi-même et avec les autres.
- le principe de discipline = comprendre le bien-fondé des normes et des règles.
- le principe de coexistence des libertés = reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.
- le principe de communauté des citoyens = construire du lien social et politique.

L'EMC privilégie la mise en activité des élèves.

L'EMC doit avoir un horaire spécialement dédié.

Les connaissances et les compétences visées par l'EMC se construisent progressivement en lien avec la maturité des élèves et son développement psychologique et social.

Le caractère spécifique de l'EMC suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires.

L'enseignement de l'EMC fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement des élèves.

L'EMC article :

- Des valeurs = la liberté - l'égalité - la fraternité - la laïcité - la solidarité - l'esprit de justice - le respect - l'absence de toute forme de discriminations.
- Des savoirs (littéraires - scientifiques - historiques - juridiques ...)
- Des pratiques = développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et agir.

La culture morale et civique comporte quatre dimensions liées entre elles :

- La sensibilité : soi et les autres

Objectifs :

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- ▷ Se sentir membre d'une collectivité

- Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectifs :

- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

- Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs :

- Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté

▷ Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

- L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs :

- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

2) Les méthodes et démarches

Trois types de pratiques sont à privilégier :

Les gestes professionnels quotidiens

Enseignants et personnels de vie scolaire incarnent les valeurs morales et civiques: liberté, égalité, solidarité, tolérance, refus des discriminations, laïcité, respect, dignité et fraternité

Les activités pédagogiques spécifiques

Débat réglé,
dilemme moral,
conseil d'élèves, méthode de clarification
des valeurs,
jeu de rôles...
Elles s'appuient sur des situations fictives ou réelles pour construire son jugement moral.

Cf. Ressources Eduscol

Les projets coopératifs

artistique, culturel,
sportif...
Ils suscitent la démocratie, la prise de responsabilités, l'engagement personnel et collectif dans des pratiques participatives: empathie, coopération et entraide.

* **Le débat réglé** permet à chacun d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par **des règles**. C'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée où chacune doit savoir **maîtriser sa parole**, **laisser la place à celle de l'autre**, **comprendre son point de vue même quand elle ne le partage pas** et **chercher à convaincre en argumentant**.

Le débat réglé vise la recherche d'un compromis ou d'un consensus sur fond de divergence des points de vue voire de conflits.

La pratique du débat facilite particulièrement la construction du jugement moral et du civisme chez les élèves.

Conditions de réussite :

- Ne pas entretenir l'idée que toutes les idées se valent
- Aménager l'espace classe
- Être attentif au nombre d'élèves participant au débat ...
- Être vigilant quant au rôle de l'enseignant
 - l'enseignant n'impose pas son point de vue.

* **Les dilemmes moraux** sont **des courts scénarios** qui confrontent l'élève à un choix. **Deux issues** sont proposées à l'élève sans que l'une ou l'autre ne soit bonne ou juste a priori.

Enjeux :

- faire croître l'autonomie morale des élèves
- apprendre aux élèves à développer leur capacité à juger par eux-mêmes.

Cette pratique s'inscrit dans le cadre d'une discussion fondée sur l'empathie et l'écoute mutuelle.

Objectifs :

- Apprendre le sens du devoir
- Apprendre à se décentrer, à discerner et développer un jugement moral
- Produire des raisons et motivations de son choix sans juger du bon choix

Conditions de réussite :

Trois critères importants:

- Le scénario doit être court et adapté au stade de développement moral des élèves
- La question exprimée en terme de devoir, de préférence et faisant appel au jugement
- Choix et justification demandée à l'élève

L'enseignant aide à penser et ne pense pas à la place des élèves.

Exemple :

Lucas s'est fait voler son portefeuille en classe. Paul a tout vu. Le voleur, c'est Dorian, le meilleur ami de Paul. La directrice mène l'enquête.

Que doit faire Paul ? Dénoncer son meilleur ami Dorian ... ou non ?

*** La méthode de clarification des valeurs :**

- une méthode d'éducation aux valeurs fondées sur l'examen méthodique d'une expérience de vie.

Présupposés :

- Les comportements sont un champ d'investigation
- Les valeurs sont en ajustement perpétuel par rapport au monde

- **Une méthode pour choisir, apprécier, agir ...**

Principes et invariants :

- Choisir ^{mn} dimension intellectuelle
- Apprécier ^{mn} dimension affective
- Agir ^{mn} dimension comportementale

Choisir

1. Choisir librement
2. Choisir parmi plusieurs options
3. Choisir après avoir considéré toutes les conséquences possibles de chacune

Apprécier

4. Apprécier ce qui est choisi
5. Montrer aux autres son appréciation en leur communiquant ouvertement et fièrement son choix

Agir

6. Agir avec cohérence au regard du choix fait et dont on est fier
7. Agir de façon répétée pour faire montre d'un comportement habituel

La démarche :

- Partir d'une situation problème initiale réelle ou fictive
- Repérer les valeurs en jeu et expérimenter des choix possibles
- S'engager dans le cadre d'un échange argumenté en groupe entier ou en sous-groupes équilibrés
- Conclure les échanges en définissant la valeur en jeu, en clarifiant et en ordonnant ce qui a été dit dans le cadre d'une phase d'institutionnalisation construite avec les élèves.

Les conditions de réussite :

- Le repérage des valeurs dans une situation donnée
- Le choix des valeurs et la discussion de ces choix
- L'intégration pratique visant l'association du dire et du faire

* Le message clair :

Objectif : apprendre à énoncer un message qui exprime ce qu'un comportement donné éveille comme sentiment pour soi.

Il s'appuie sur une triple formulation :

- l'énoncé des faits qui permet de clarifier et situer le moment du différent.
- L'expression des émotions et des sentiments qui ont été induits par la situation
- Une demande de feed-back.

Exemple :

1. « Ce que tu m'as fait m'a fait souffrir et je vais te faire passer un message clair ... »
2. « Quand tu » = la victime explique ce qui s'est passé ...
3. « ça m'a ... » = elle exprime avec des mots les émotions qu'elle a ressenties et exprime son besoin
4. « Est-ce que tu as compris ? »
5. « J'aimerais que ... »

« Un message clair sert à régler les problèmes en parlant. Au lieu de se battre, on dit ce qu'on a dans le cœur au moment de la dispute. » (Fatimata -10 ans)

L'utilisation de ce type de message, que ce soit pour exprimer une satisfaction ou un problème relationnel, s'appuie sur **deux outils essentiels** :

- . Donner une structure simple de phrase pour apprendre à l'employer dans des situations agréables ou désagréables (afin d'éviter d'entrer dans un engrenage de la violence).
- . Disposer d'une palette de mots pour évoquer les émotions ressenties

* Le débat à visée philosophique

- 1) Définition
- 2) Pourquoi mettre en place des DVP ? /
Quelles compétences travailler ?
- 3) Quels thèmes aborder ?
- 4) Quelles conditions permettent la mise en place d'un DVP ?
- 5) Quelles démarches ? Quelle évaluation ?
- 6) Le rôle du maître et les dérives possibles
- 7) Les rôles des élèves
- 8) Les apports / les difficultés

Définition : Le débat ...

Qui dit « débat », dit « prise de parole » et selon la définition du dictionnaire, il s'agit de l'examen d'un problème entraînant une discussion parfois animée, parfois dirigée, entre personnes d'avis différents

Sur la forme, **le débat** s'inscrit explicitement dans un système éthique de règles de prises de parole :

- ▣ Chacun a droit à la parole.
- ▣ Toute parole doit être argumentée.
- ▣ Interdiction est faite de se moquer d'autrui.
- ▣ La priorité de parole est donnée à celui qui n'a jamais parlé.

Définition : Le débat réflexif

Le débat réflexif permet d'engager une réflexion,

un retour sur soi de la pensée, de la conscience.

C'est un acte personnel,

mais aussi collectif :

↪ l'échange avec autrui enrichit la réflexion personnelle.

Définition : Le débat réflexif à **visée philosophique**

Le **débat philosophique** se distingue des autres débats (*les débats scientifiques – les débats d'interprétation en français – les débats démocratiques ...*) par le fait qu'il s'intéresse à des sujets touchant à l'existence sans réponse définitive.

L'aspect philosophique du débat doit permettre d'envisager trois axes de réflexion :

- Le questionnement de l'élève et de la classe qui permet de problématiser des notions.
- La conceptualisation qui cherche à définir des termes notions (qu'est-ce qu'un ami ?) et qui permet de distinguer des termes de sens proche (un ami – un copain – un amoureux) afin de préciser la pensée.
- L'argumentation qui implique de valider son point de vue de façon rationnelle et de donner des objections justifiées quand on n'est pas d'accord.

Définition selon Michel TOZZI

professeur de philosophie à l'université de Montpellier

Le débat réflexif à visée philosophique est :

« une interaction sociale **en langue naturelle**

où chaque individu, à partir de notions et / ou de questions fondamentales,

s'implique personnellement dans une communauté de recherche,

pour user de sa raison en interrogeant le problème posé, en analysant ses termes, en cherchant une solution argumentée

et universellement partageable,

dans un cadre garantissant une éthique communicationnelle,

et la rigueur cognitive d'une progression de la pensée par rapport au thème débattu. »

Pourquoi mettre en place des DVP ?

Quelles compétences travailler ?

[Instructions Officielles de 2015 : L'enseignement moral et civique :](#)

Cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) :

- **La règle et le droit :**

- respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.
- Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger mais aussi autoriser.

Cycle 3 (cycle de consolidation) :

- **La sensibilité :** respecter autrui et accepter les différences

- **Le droit et la règle :** respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes

- **Le jugement : penser par soi-même et avec les autres :**

- prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.
- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.

. distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.

Quels thèmes aborder ?

Il s'agit d'aborder **les thèmes définis dans les Instructions Officielles** : **la sensibilité** (soi et les autres) – **le droit et la règle** (des principes pour vivre avec les autres) – **le jugement** (penser par soi même et avec les autres) – **l'engagement** (agir individuellement et collectivement)

Les enfants s'intéressent aux thèmes qui ont toujours été traités par les philosophes: *mort, amitié, bonheur, bien, mal, respect, paix, violence, justice, amour, ...*

Ces thèmes peuvent être abordés sous forme de questions :

- Qu'est-ce que grandir ?
- Qu'est-ce qu'un ami ?
- Une amitié dure-t-elle toujours ?
- Pourquoi dit-on souvent « c'est pas juste ! » ?
- Quel est le sens de l'école ?
- Pourquoi les hommes se battent-ils souvent entre eux ?
- Faut-il toujours dire la vérité ?
- Qu'est-ce qu'être libre ?
- Pourquoi certains croient-ils en Dieu et d'autres pas ?

Quelles conditions permettent la mise en place d'un DVP ?

a) Les conditions matérielles

-) Positionner les élèves en cercle ou en U (de façon à ce que l'enseignant n'ait pas une position privilégiée mais soit inclus dans le groupe).
-) Le nombre d'élèves : idéalement une demi-classe.
-) Le temps de débat : en cycle 3, 45 minutes maximum.

b) Les conditions institutionnelles :

- **La gestion de la parole** : possibilité d'utiliser un bâton de parole qui confère à son détenteur le droit exclusif de s'exprimer.
- **La présidence du débat** : dans une classe qui ne l'a jamais pratiqué, le débat est habituellement géré par le maître (mais attention aux dérives possibles) ; puis quand la pratique du débat est plus familière, ce rôle peut être confié à un élève.
- **Le choix du sujet** : lors des premiers débats, le maître peut soumettre un sujet par le biais d'une question, puis les élèves peuvent proposer des idées de débats grâce à une boîte à idées placée dans la classe.
- **D'autres rôles ?** : certains élèves peuvent avoir le rôle d'observateurs, de synthétiseur, de reformulateurs et prendre des notes sur les comportements de chacun, les idées développées ...

Quelles démarches ?

- * Une séquence d'apprentissage à séance unique : le DVP en lui même

- * Une séquence d'apprentissage qui peut se développer en 3 séances :
 - Séance 1 : annonce du thème du DVP - recherche de mots, de questions ... associés au thème - lecture de documents ...
 - Séance 2 : le DVP en lui même
 - Séance 3 : Retour sur le DVP ^{mn} un bilan - une prise de notes collective /individuelle

- * Une séquence d'apprentissage en liaison avec d'autres domaines d'apprentissage (littérature de jeunesse, arts plastiques)

La place de l'écrit

Elle est possible au cycle 3 (mais n'est pas obligatoire ...)

□ sous la forme d'un « cahier philo » dans lequel :

- * l'élève écrit le thème du débat

- * l'élève colle les documents de l'enseignant pouvant servir de support au débat

(lus individuellement ou étudiés collectivement)

- * l'élève prépare quelques phrases ou listes de mots

(auxquels le thème annoncé lui a fait penser).

- * l'élève produit un court écrit après le débat

- * on peut ajouter la synthèse faite par l'élève « synthétiseur »

· sous la forme d'un affichage dans la classe : le thème du débat, les notes de synthèse, les notes des scribes ou journalistes, les dessins produits

Quelle évaluation ?

- l'évaluation collective :

* lors du DVP : l'intérêt porté aux propos, le dynamisme engagé, la définition des notions, la progression de la réflexion, la qualité des échanges, la formulation et la reformulation

sont des critères d'évaluation du DVP en lui-même.

* après le DVP : l'évolution du climat de classe, le changement de comportements de certains ... peuvent permettre d'évaluer le degré de réflexion et les effets de cette réflexion

- **l'évaluation individuelle** est plus difficile : en effet, il est difficile d'évaluer chaque élève individuellement à court terme sur un thème donné.

Le rôle du maître

En amont, le travail de préparation de l'enseignant =

- Il clarifie la ou les notion(s) sous-jacentes au thème
- Il comprend les distinctions fondamentales qui permettent d'approfondir la réflexion
- Il repère différentes entrées possibles et comprend les enjeux qui en découlent

Durant le débat : l'enseignant est un animateur : *

- Il **met en place le dispositif**, demande des volontaires pour les fonctions, installe les élèves dans leur nouvelle fonction en leur demandant de reformuler leur rôle, veille au bon déroulement de l'ensemble
- Il **lance les échanges**, les cadre et les recadre en cas d'égarements, les relance en cas de stagnation, interroge, reformule, fait une mini-synthèse, il souligne les points de vue contradictoires et amène les élèves à en discuter entre eux ;
- il **construit du sens et de la progression** dans le débat collectif, en faisant le lien entre les interventions et le sujet (pour éviter les dérives, recentrer), et entre le contenu des différentes interventions (pointage des questions, éléments de définition, thèses qui émergent, arguments contradictoires, niveaux ou registres de la discussion ...) ;
- il **encourage à parler**, valorise ce qui est dit, il établit **un climat de sécurité et de confiance** par **le non jugement**, demande de l'entraide entre élèves en cas de difficulté de l'un d'entre eux ;
- **il ne dit pas son propre point de vue** pour ne pas influencer les échanges et libérer la parole de chacun.
- **Il est le seul à ne pas demander la parole au président pour ne rater aucune occasion philosophique, et fonctionne en synergie avec lui**

Les rôles des élèves *

- L'élève président gère les débats.

Il répartit la parole selon des règles : donner la parole à ceux qui lèvent la main, avec priorité à ceux qui ne se sont pas exprimés ou se sont moins exprimés que d'autres ; il tend au bout d'un moment la perche aux muets, mais ceux-ci ont le droit de se taire ; il gère la forme de la communication, régule les processus socio-affectifs (il peut exclure après avertissement un « gêneur ») ; il ne participe pas à la discussion, pour être tout attentif à la forme, et ne pas profiter de son pouvoir : celui-ci est de donner non arbitrairement le pouvoir de la parole à d'autres ; il peut à la fin faire un tour de table des « muets », et des coanimateurs ; il ouvre et ferme la séance selon le temps convenu préalablement avec l'enseignant ; de même il gère le reformulateur en lui donnant la parole.

- **L'élève reformulateur** : à la demande de l'enseignant, il redit ce qui vient d'être dit par un camarade : il apprend à écouter, à comprendre ce qu'il a entendu, à le redire comme s'il était un autre. Il ne participe pas à la discussion, il est exclusivement centré sur l'écoute des autres, avec une exigence intellectuelle de compréhension et une exigence de fidélité.
- **L'élève synthétiseur ou les élèves synthétiseurs** : ils écoutent, essaient de comprendre, notent ce qu'ils ont compris et renvoient au groupe lorsque le groupe leur demande ce qu'ils ont retenu à partir de leurs notes. Ils ne participent pas à la discussion car ils ont déjà un travail complexe à effectuer.
- **Les élèves « discutants »** : ils doivent essayer de participer oralement au débat ; exprimer leur point de vue en le justifiant, émettre des objections fondées et répondre à celles qu'on leur fait, faire évoluer leur point de vue en fonction des échanges (préciser, nuancer, voire changer d'avis) ; mais aussi (plus difficile) faire avancer de manière constructive la discussion, en (se) posant des questions, en définissant des notions, en faisant des distinctions, en amenant des exemples ou contre exemples etc.

- *Les élèves observateurs* (introduits en CM1-CM2) : ils ont pour fonction de prélever des informations précises pour prendre conscience de ce qui se passe, sur des domaines distincts : observation d'une fonction précise pour s'y préparer, en comprenant son cahier des charges, les difficultés à l'exercer, les moyens d'y parvenir ; observation du réseau démocratique de la communication dans le groupe : qui parle (ou pas), et combien de fois dans le groupe ? Observation des processus de pensée (c'est le plus difficile) : donner des exemples de questions posées par les élèves dans la discussion, de tentatives de définition, de distinctions entre les mots-notions, de thèses énoncées, d'arguments qui prouvent ou qui objectent... Ces observations d'ordre divers servent ensuite à l'analyse du débat.

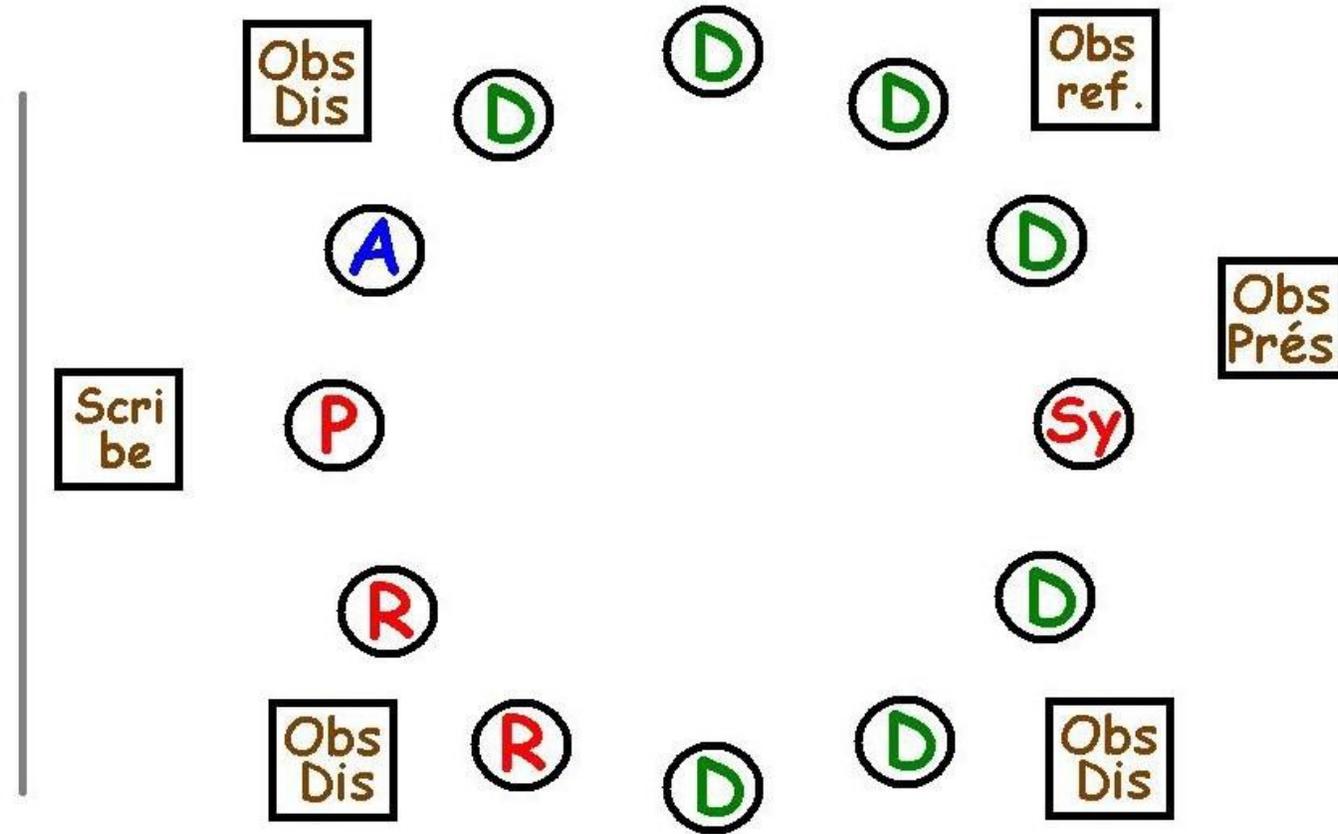
Il peut y avoir aussi **un élève scribe** ou **des élèves 'journalistes'** qui prennent des notes au cours du débat et les transcrivent proprement à l'aide d'un ordinateur à l'issue du débat.

Chaque fonction développe **des compétences précises** : **le président** apprend la capacité sociale à donner démocratiquement la parole dans un groupe ; **le reformulateur** à pénétrer dans la vision du monde d'autrui par une écoute cognitive fine ; **le synthétiseur** à être la mémoire collective d'un groupe ; **le discutant** à oser une intervention publique, élaborer sa pensée dans la confrontation à l'urgence d'une altérité plurielle, et (plus difficile) à contribuer à l'avancée collective d'un débat ; **l'observateur** à se distancier de son implication dans un groupe pour observer son fonctionnement ou ses processus de pensée.

□ D'où l'intérêt que ces fonctions tournent au cours des séances pour que chaque élève élargisse sa palette de compétences.

* Selon Michel TOZZI, professeur en sciences de l'éducation à l'Université Montpellier

Le dispositif



Les apports / les difficultés

Les apports	Les difficultés
<ul style="list-style-type: none">- Au niveau des compétences travaillées : le DVP permet de développer :<ul style="list-style-type: none">□ des compétences relatives au domaine de l'oral (domaine 1 des Instructions Officielles de 2015 : des langages pour penser et communiquer)□ Des compétences civiques (en fonction des thèmes abordés)□ Au niveau de climat de classe : le DVP permet de faire évoluer l'ambiance de la classe□ Au niveau du bien-être personnel de chacun	<ul style="list-style-type: none">- La gestion du temps :<ul style="list-style-type: none">□ il peut être difficile d'interrompre un débat !□ Il est parfois difficile de placer le temps du DVP dans l'emploi du temps .□ Le rôle de l'enseignant :<ul style="list-style-type: none">□ Il est parfois difficile d'entendre certaines idées sans intervenir, il peut être difficile de ne imposer certaines idées.- Les thèmes abordés : certains thèmes complexes sont plus 'délicats' à aborder.

CANOP®

Ressources :

- <http://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html>
- <http://eduscol.education.fr/cid92404/methodes-et-demarches.html>
- <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>
- http://www.ac-grenoble.fr/ien.g2/IMG/pdf/Formation_EMC-2.pdf
- http://ww2.ac-poitiers.fr/hist_geo/spip.php?article1472

3) Enseignement moral et civique et littérature de jeunesse

- Utilisez-vous des ouvrages de littérature de jeunesse pour développer des compétences morales et civiques ?
- Quels ouvrages ?
- Quelles démarches ?
- Quel bilan ?

Utiliser des ouvrages de littérature de jeunesse pour développer des compétences morales et civiques :

- Permet d'élargir les sujets de débat
- Permet de décontextualiser l'approche de certains sujets
- Peut aider l'élève à prendre conscience :
 - des enjeux de certaines situations
 - des choix nécessaires à effectuer
 - Des leçons de vie, des valeurs morales à développer
- Permet de donner une nouvelle motivation à la lecture

Des ouvrages de littérature de jeunesse

- À propos du racisme :

- « Max et Koffi sont copains »
- « Anthologie de poèmes contre le racisme » Rue du Monde Jean- Marie Henry
- « Mon chien est raciste » AUDREN
- « Homme de couleur » - Jérôme Ruillier - Mijade

A propos du racket, du vol, de l'intimidation :

- « Max est racketté »
- « Je suis rackettée » - collection : C'est la vie Lulu
- « J'ai piqué 4 euros »- collection : C'est la vie Lulu

- À propos de la religion :

- « Max et Lili se posent des questions sur Dieu »
- « Cité Babel »
- « Allô Jésus, ici Momo » d'Eric Simard

- À propos du respect :

- « Max n'en fait qu'à sa tête »
- « Max ne respecte rien »

- À propos de la vérité – du mensonge

* « Petits et gros mensonges » Collection : C'est la vie Lulu.

- À propos de l'égalité filles / garçons

- « Max embête les filles »
- « Malala » rue du Monde de Raphaël FRIER
- « La déclaration des droits des filles » Elisabeth BRAMI
- « la déclaration des droits des garçons »
- « Ni poupées, ni super-héros! » Delphine BEAUVOIS
- « Filles et garçons, la parité – Carina Louart – Pénélope Paicheler – Actes Sud Junior

- À propos de la discrimination, des préjugés, de la différence :

- « Tous super-héros » JEAN Christophe CAMUSLilian THURAM
- « Le papa de Simon » de Maupassant
- « Petit point » de GIANCARLO MACRI
- « Je m'appelle pas Ben Laden » Rue du Monde de Barroux

- À propos des sans-abri :

- « Sans papiers » – Rascal – Cendrine Genin – Jean François Martin
- « Ahmed sans abri » - Barroux

- À propos du vivre ensemble :

- Questions ? réponses ! Vivre ensemble NATHAN
- « Je suis un enfant de partout » Rue du Monde
- « La république et ses valeurs expliquées aux enfants » PLAY BAC
- « Vivre ensemble: 25 questions autour de la citoyenneté » CASTOR DOC
- « Les goûters philo: les chefs et les autres »
- « Les philo-fables pour vivre ensemble » - Michel Piquemal – Albin Michel

- à propos de la liberté d'expression :

- « Les frères moustaches » de Alex COUSSEAU
- « La rédaction » de Antonio Skarmeta / Alfonso Ruano – SYROS

- À propos de la paix :

- « On n'aime guère que la paix » Rue du Monde

- À propos de la fraternité :

- « Je rêve le monde assis sur un crocodile » Rue du Monde

- À propos de la liberté et de la paix :

- « J'atteste contre la barbarie » Abdellatif Laâbi ZAU

(Poème écrit par un des plus grands poètes actuels suite aux attentats de janvier 2015 en révolte contre le terrorisme et attaché à sa culture arabe et aux valeurs de la République Française. + un dossier sur le terrorisme et les événements de Paris, sur la laïcité...)

-

- À propos de la solidarité :

- « Max et Lili aident les enfants du monde »

- À propos de la citoyenneté :

- « Max veut être délégué de classe »

- À propos des droits des enfants :

- « Lettre au président du monde » - Eric Simard – Oskar Editeur

- À propos de la violence :

- « Les goûters philo: la violence et la non violence » Brigitte LABBE
- « Le petit livre pour dire Non à la violence » – Bayard Jeunesse

- À propos de l'injustice :

- « Max trouve que ce n'est pas juste »

- À propos de la politesse :

- « Lili est malpolie »
- «Max et Lili veulent être gentils »

- À propos de (plusieurs thèmes) :

- « Les enfants de l'espoir pour un monde solidaire » - Amnesty International
- « Sagesses et malices de Nasreddine, le fou qui était sage » - Jihad Darwiche - David B. - Albin Michel
- « Les Philo-fables » - Michel Piquemal - Albin Michel
- « 66 millions de Français et moi, et moi, et moi ... » Bayard Jeunesse